



CDG 44
Centre de gestion
de Loire-Atlantique
10, Bd de la Loire - BP 66225
44262 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr

Des idées de métiers...

Catégorie C

- Chargé d'accueil
- Secrétaire
- Opérateur informatique
- Assistant gestion du personnel
- Agent d'état-civil



CDG 49
Centre de gestion
de Maine-et-Loire
9, rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 24 18 80
www.cdg49.fr

Catégorie B

- Comptable
- Assistant de direction
- Instructeur de dossiers d'aide sociale
- Assistant urbanisme et affaires foncières
- Gestionnaire de paye
- Gestionnaire des carrières
- Chargé des achats et marchés publics
- animateur emploi/formation
- Webmaster



CDG 53
Centre de gestion
de la Mayenne
Parc tertiaire Technopolis
Rue de Broglie - Bâtiment E
53810 CHANGE
Tél. : 02 43 59 09 09
www.fncdg.com

Catégorie A

- Directeur général des services
- Directeur de la communication
- Responsable des finances
- Directeur des ressources humaines
- Responsable des affaires juridiques
- Responsable d'Office d'habitat HLM
- Chargé de mission développement économique
- Secrétaire de mairie
- Responsable des marchés publics
- Directeur de centre communal d'action sociale
- Responsable d'un service enfance/affaires scolaires
- Directeur des affaires culturelles et sportives
- Responsable de la restauration scolaire
- Contrôleur de gestion



CDG 72
Centre de gestion
de la Sarthe
3, rue Paul Beldant Cedex 2
72014 LE MANS
Tél. : 02 43 24 25 72
www.fncdg.com



CDG 85
Centre de gestion
de la Vendée
45, Bd des Etats-Unis
BP239
85006 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 44 50 60
www.cdg85.fr



CNFPT
CNFPT Pays de la Loire
60, Bd Victor Beaussier - BP 40205
49002 ANGERS
Tél. : 02 41 77 37 37
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

Les métiers administratifs



un choix d'avenir
en Pays de la Loire



Des services administratifs de proximité

Administration générale et services à la population

Le domaine administratif comprend deux grandes familles de métiers : ceux liés à la direction et à l'organisation, à la gestion et à l'administration générale des collectivités : finances, informatique, ressources humaines, affaires juridiques, marchés publics, accueil, secrétariat, communication... ; ceux directement liés aux domaines d'intervention des collectivités : action économique, état-civil, aménagement du territoire urbain et rural, affaires scolaires, aide sociale, action culturelle, tourisme, sport, transport, etc...

289 000 agents

La filière administrative est, après la filière technique, celle qui regroupe le plus grand nombre d'agents. 16%* des fonctionnaires de la filière administrative exercent des fonctions de direction et d'encadrement, 15%* des fonctions d'application et 69%* des fonctions d'exécution. D'ici 2012, un fonctionnaire sur trois de la filière administrative partira à la retraite.

56 000 employeurs

La fonction publique territoriale se caractérise par une grande diversité des employeurs : 99 conseils généraux, 25 conseils régionaux, 36 000 communes et environ 16 000 structures intercommunales.

En pays de la Loire 76 000 agents territoriaux**

Le territoire Pays de la Loire compte environ 76 000 agents territoriaux toutes filières confondues et 2358 collectivités territoriales.

*Agents titulaires

**Titulaires, non titulaires et emplois aidés



Les grades de la filière
administrative accessibles

par les concours sont :

adjoint administratif

(catégorie C, sans

condition de diplôme)

rédacteur territorial

(catégorie B,

Bac ou équivalent),

attaché et administrateur

territorial (catégorie A,

Bac+3

ou équivalent).

Le cadre d'emplois

de catégorie C

d'agent administratif

est accessible

par recrutement direct.

Zoom sur quelques métiers

Chargé d'accueil

Il accueille et informe le public.

Il assure des fonctions polyvalentes au service de la population (Etat-civil, demande de permis de construire, formalités administratives diverses, etc.).

Responsable finances-personnel

Il assure la gestion comptable et financière de la collectivité ainsi que la gestion des ressources humaines : préparation et suivi du budget, recrutement, gestion des carrières, paye et relations sociales.

Directeur général des services

Principal collaborateur des élus, il assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des décisions locales.

Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux.

Il contribue au développement local.

